

PROGRAMME SEMINAIRE DU 24/03/25

CIRFamille

Lundi 24 mars 2025

9h à 17h

Salle Michel DINET, ferme du Charmois,
2 rue du Charmois **Vandœuvre-lès-Nancy** 54500
De 9h00 à 12h15 et 13h45 à 17h00
(Repas non inclus)

Conférence : Approche systémique interculturelle : la culture comme tiers

Ivy Daure : psychologue clinicienne, docteur en psychologie en exercice libéral à Bordeaux. Enseignante à l'Université de Bordeaux. Membre du comité de rédaction du Journal des Psychologues et de la revue *Terapia Familiare* en Italie et du Journal of Psychosocial Systems en Italie. Directrice de la collection « Art de la Psychothérapie » aux éditions ESF. Auteure de plusieurs livres et articles, conférencière, formatrice et superviseur d'équipe.

Préambule

L'approche systémique interculturelle est l'intersection entre la psychologie interculturelle et l'approche systémique, c'est un outil de choix pour la compréhension de la réalité du migrant et de ses descendants. Les concepts, orientations et leviers pour soutenir le travail auprès des personnes venues d'ailleurs ainsi que les stratégies d'articulation entre les multiples appartenances culturelles au quotidien, seront au cœur de cette journée. Nous aborderons la migration dans sa perspective relationnelle à l'aide de la lecture de deux sous-



systèmes clés, à savoir le couple et la fratrie. Afin d'éveiller les professionnels à l'impact de la migration chez le sujet migrant et sa famille, de les sensibiliser à la problématique très actuelle de la différence culturelle à laquelle nous sommes de plus en plus confrontés. Cette démarche, à notre sens, stimule le potentiel d'accueil des professionnels, qui seront encore plus à même de construire avec l'utilisateur un climat de sécurité indispensable à la relation d'aide.

Objectifs (professionnels)

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Éveiller les professionnels à l'impact de la migration chez le sujet migrant et sa famille.
- De les sensibiliser à la problématique très actuelle de la différence culturelle à laquelle nous sommes de plus en plus confrontés.
- Stimuler le potentiel d'accueil des professionnels.
- Construire avec l'utilisateur un climat de sécurité indispensable à la relation d'aide.

Au terme de cette action de formation, chaque professionnel(le) pourra évoluer dans ses pratiques et postures professionnelles avec une nouvelle approche de la relation d'aide. Chacun, respectant son champ spécifique d'action, les responsabilités qui lui incombent, percevra la pertinence de son rôle dans une intervention globale au service des bénéficiaires.

Contenu général

J1- matin

Présentation de la formation et de la formatrice.

Introduction à la pensée systémique interculturelle.

Définition de la migration et ses différents temps.

Différents niveaux des motivations pour la migration.

Modalités adaptatives en contexte migratoire.

Processus d'interculturalisation.

Mandat familial et loyautés.

J1- après-midi.

Les couples culturellement mixtes la culture comme écran.

Transmission entre parents et enfants.

Les facteurs significatifs liés à la transmission.



Être parents ici et ailleurs.

Relations de fratrie dans les familles multiculturelles.

Temps d'échange avec la salle.

Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail.

Public

Le public concerné est : toute personne du champ médicosocial désignée par son employeur ou à titre individuel, ou stagiaire du CIRFamille.

Pré-requis

Les conditions d'accès sont : Travailler dans le secteur éducatif ou psycho-médicosocial.

Durée

Cette formation se déroulera en 6 heures

Horaire : 9h à 12h15 et 13h45 à 17h00

Dates : 24/03/2025

Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 100 euros avec une prise en charge employeur et 70 euros pour une prise en charge individuelle.

Moyens pédagogiques et techniques

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : créer un processus qui permet l'émulation collective d'un savoir-être, d'un savoir-faire, d'un savoir-accompagner.

Outils pédagogiques : exposés théoriques précédant ou suivant une expérimentation des principes théoriques exposés au travers d'échanges et des regards croisés.



Supports pédagogiques : Bibliographie et mise à disposition d'une table « librairie » avec les ouvrages de la formatrice sur la thématique de la journée.

Prise en compte du handicap : Le prestataire est informé de toutes les mesures prises pour favoriser la participation de tout participant porteur d'un handicap et de veiller à la mise en œuvre de ceux-ci.

Éléments matériels de la formation

Salle de formation : une salle suffisamment spacieuse que pour accueillir 100 personnes. Equipements divers mis à disposition : un paper-board, power point.

Le commanditaire propose au moment de pause, café, jus de fruit et quelques viennoiseries soient proposés aux participants.

Compétences des formateurs

Ivy Daure : psychologue clinicienne, docteur en psychologie en exercice libéral à Bordeaux. Enseignante à l'Université de Bordeaux. Membre du comité de rédaction du Journal des Psychologues et de la revue *Terapia Familiare* en Italie et du Journal of Psychosocial Systems en Italie.

Directrice de la collection « Art de la Psychothérapie » aux éditions ESF. Auteure de plusieurs livres et articles, conférencière, formatrice et superviseur d'équipe.

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

1. *Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur*
2. *Évaluation et Questionnaire en fin de session*

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels précisés dans les objectifs sont :

Fiches d'évaluation à chaud communiquée au commanditaire dans le mois suivant la fin de la formation.

